



**Procès-verbal
de la séance du Conseil Communal d'Ecublens
Vendredi 19 juin 2026
Grande Salle du Motty**

Présidence : Mme Daniela Miéville – president.conseil@ecublens.ch
Scrutateurs : Mme Jade Hänni et M. Claudio Eyrauch
Secrétaire : Mme Silvana Passaro – silvana.passaro@ecublens.ch
Secrétaire suppl : Mme Fiona Calame – fiona.calame@ecublens.ch
Huissier : M. Florent Durussel

Ordre du jour

1. **Appel**
2. **Communications du Bureau du Conseil**
3. **Approbation de l'ordre du jour**
4. **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil du 28 mai 2026**
5. **Assermentation / Election**
6. **Comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – Exercice 2025**
7. **Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy – Exercice 2025**
8. **Comptes de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS – Exercice 2025**
9. **Comptes du Service de Défense contre l'Incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne – Exercice 2025**
10. **Rapport de gestion de la Municipalité, comptes communaux 2025 et rapport de la Commission de gestion sur la gestion et les comptes communaux – Exercice 2025**

11. Droit d'initiative

(postulat – motion – projet de règlement ou de décision – interpellation – vœu – question)

12. Communications municipales

- a. Communications écrites
- b. Réponses aux questions et aux vœux adressés à la Municipalité
- c. Communications orales

13. Divers

14. Discours de Mme Daniela Miéville, Présidente du Conseil

Mme la Présidente

Monsieur le Syndic,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

Madame l'Huissière,

Mesdames les Secrétaires,

Monsieur le Technicien,

C'est avec une grande émotion que je vous souhaite la bienvenue à notre Conseil communal de ce 19 juin. Grande émotion car cette séance marque la fin non seulement de ma présidence mais surtout la fin de la législature.

1. Appel

Avant de passer la parole pour l'appel, j'aimerais excuser l'absence de M. le Municipal, Jean Cavalli. Je passe sans plus tarder la parole à Mme la Secrétaire, Silvana Passaro.

Je prie chaque Conseillère et Conseiller de répondre « présent » à l'annonce de son nom et d'actionner sa zapette à l'aide du bouton entrée.

⇒ L'appel annonce la présence de 57 Conseillères et Conseillers sur 75. 17 personnes se sont excusées 1 Conseillère arrive plus tard.

Le quorum étant atteint, nous pouvons valablement délibérer. La majorité est maintenant fixée à 29.

Conseillères et Conseillers excusés : Mmes et MM. Stéphanie Aquin, Geoffroy Colau, Mattia de Cagna, Deborah Demontis, Françoise Favre, Ophély Gabriel, Michel Haradhun, José Lourenco Jorge, Sergio Mucaria, Belyse Nahimana, Virendra Parashar, Didier Realini, Alessia Rizzo, Yasmina Sandoz, Goran Savic, Alexandre Spring et Céline Zufferey.

Mme la Conseillère Anne Oppliger arrive plus tard.

2. Communication du Bureau

Au chapitre des communications du Bureau

● Paiements des vacances :

Etant la fin de la législature, tous les jetons de présences pour les membres du Bureau, les Commissions des finances, de Gestion et ad hoc, ainsi que pour les Conseillères et Conseillers du Conseil communal seront versées dans le courant du mois de juillet.

Pour votre information, le procès-verbal de cette séance sera mis à l'ordre de la première séance du Conseil qui est le 8 octobre. Mme la Secrétaire enverra comme à son habitude la retranscription aux Conseillères et Conseillers qui prendront la parole ce soir pour validation.

Au chapitre des votations

Le dimanche 14 juin, nous avons eu la journée des votations fédérales et cantonales. Je remercie les membres du Bureau pour le dépouillement ainsi que Mme la Secrétaire, pour l'organisation de la journée.

Voici les résultats des votations fédérales :

N° : 01 Objet : Initiative pour la durabilité

Taux de participation : 51.20 %

BULLETTINS	Rentrés	2'940
	Blancs	25
	Nuls	0
	Valables	2'915

Suffrages		
Oui	1'073	36.81 %
Non	1'842	63.19 %

Statut : refusé

N° : 02 Objet : Loi fédérale sur le service civil (LSC)

Taux de participation : 51.20 %

BULLETTINS	Rentrés	2'940
	Blancs	113
	Nuls	1
	Valables	2'826

Suffrages		
Oui	1'235	43.70 %
Non	1'591	56.30 %

Statut : refusé

Passons aux résultats des votations cantonales :

N° : 01 Objet : Initiative constitutionnelle «salaire minimum cantonal»

Taux de participation : 51.20 %

BULLETINS	
Rentrés	2'940
Nuls	0
Valables (dont blancs)*	2'940
Blancs	163

* s'obtient en déduisant les bulletins nuls des bulletins rentrés

Suffrages		
Oui	1'576	53.61 %
Non	1'201	40.85 %
Blancs	163	5.54 %

Statut : accepté

N° : 02 Objet : Initiative législative «salaire minimum cantonal»

Taux de participation : 51.20 %

BULLETINS	
Rentrés	2'940
Nuls	5
Valables (dont blancs)*	2'935
Blancs	178

* s'obtient en déduisant les bulletins nuls des bulletins rentrés

Suffrages initiative		
Sans réponse	44	1.50 %
Oui	1'459	49.71 %
Non	1'254	42.73 %
Blancs	178	6.06 %

Statut initiative : acceptée

Suffrages contre-projet		
Sans réponse	49	1.67 %
Oui	1'259	42.90 %
Non	1'449	49.37 %
Blancs	178	6.06 %

Statut contre-projet : refusé

Suffrages Q. subsidiaire		
Sans réponse	99	3.37 %
Initiative	1'349	45.96 %
Contre-projet	1'309	44.60 %
Blancs	178	6.06 %

Préférence : Initiative

Au chapitre des représentations

Depuis notre dernier Conseil communal, j'ai eu le plaisir de représenter le Bureau pour les événements suivants :

- le lundi 15 juin 2026, j'ai été invitée à la réception des nouveaux habitants de la commune

Ce mois-ci, j'irai encore :

- le mercredi 24 juin 2026, au repas des enseignants
- le vendredi 26 juin 2026, aux promotions des écoles.

Au chapitre des correspondances

Le 16 juin 2026, j'ai reçu un mail de M. le Conseiller Jacky Leimgruber, Président du groupe FORUM. Je vous en donne la lecture.

Bonjour,

*Le groupe Forum demande que les Commissions Ad-Hoc passent à **sept membres** au lieu de cinq pour la législature 2026-2031*

Selon l'article 42 :

Toute commission est composée de cinq conseillers au moins. Chaque groupe politique y est représenté.

L'effectif des commissions et la répartition des sièges entre les groupes sont fixés par le Conseil au début de la législature sur proposition des groupes politiques.

Le Groupe Forum demande que la répartition soit :

2X Membres Forum

2X Membres PSIG

1X Membres PLR

1X Membres Les VERTS

1X Membres UDC

Ceci afin de représenter au mieux les grands groupes et en cas d'absence d'un conseiller d'éviter de siéger à quatre ou moins

En vous remerciant d'en prendre note et restant à disposition, Veuillez agréer mes Meilleures salutations

Jacky Leimgruber

Je laisserai au bureau de la prochaine législature traiter la question.

Cet après-midi, j'ai reçu un mail de M. Besson, Secrétaire municipal.

Madame la Présidente,

Après avoir pris connaissance du vœu de Mme la Conseillère Nathalie Yéghen-Yürüten, sur le vote électronique, la Municipalité a décidé d'informer le Bureau du Conseil que ce vœu ne la concerne pas et qu'elle laisse le soin au Bureau d'y donner suite s'il le souhaite.

Avec mes cordiales salutations

Pascal Besson, Secrétaire municipal

J'annonce l'arrivée de Mme la Conseillère Anne Oppliger. Le nombre des Conseillères et Conseillers passe à 58 et la majorité passe à 30.

Au chapitre des communications présidentielles

Le samedi 13 juin, sous une météo radieuse, avec une trentaine de conseillers, accompagnés de notre huissier, nous nous sommes rendus à Avenches.

Après un café bienvenu, Mme Baumgartner, de l'IENA, nous a fait découvrir les écuries et leurs poneys, l'hippodrome, ainsi que les principes des paris hippiques.

Nous nous sommes ensuite dirigés vers le Haras national afin de découvrir l'élevage du seul cheval suisse : le Franches-Montagnes.

De retour à l'hippodrome, nous avons assisté aux courses de trotteurs attelés à leur sulky, tout en partageant l'apéritif.

C'est alors que les choses sérieuses ont commencé : le bureau s'est rendu *in corpore* dans la camionnette afin de suivre la course de la Commune, dotée d'un prix de CHF 8'000. Que M. Bays se rassure : cette somme ne constituera pas une charge supplémentaire dans les comptes communaux. Le bureau a ainsi suivi la course de la Commune et validé sa conformité. Et encore félicitation à "Leaderwood" pour avoir gagné notre course.

Après un excellent repas, agrémenté de quelques boissons, nous sommes rentrés à Ecublens.

Je vous rappelle quelques dates importantes :

- 25 juin à 16h00 dans cette même salle pour l'assermentation pour la future législature.
- 29 juin 2026 à 19h00 : réunion avec les membres du nouveau Bureau et 19h30 avec les membres de l'ancien Bureau et la Municipalité
- 1er juillet à 18h00, à la salle du Conseil communal de Bussigny, aura lieu l'assermentation des membres du Conseil intercommunal de la Police de l'Ouest lausannois
- 2 juillet à 17h00, à la salle de spectacle de la Concorde à Chavannes, se tiendra l'installation des autorités de l'ORPC pour la législature 26-31.
- 7 juillet à 16h30 à la salle des Combles du Motty à Ecublens, se tiendra l'installation des autorités de l'Arasol pour la législature 26-31.

3. Approbation de l'ordre du jour

Mme la Présidente

Vous avez toutes et tous reçu l'ordre du jour de cette séance. Si tel n'est pas le cas, je vous prie de vous manifester.

J'ouvre la discussion sur l'ordre du jour tel que présenté.

M. le Conseiller Jean-Paul Dudt

Je crois qu'une remarque s'impose concernant cet ordre du jour, du moins elle s'impose à moi. Elle concerne la phrase en vert qui figure en tête : « À l'issue de la séance, un apéritif sera offert par la Municipalité. »

Je sais que cette phrase figure depuis de nombreuses années dans les ordres du jour, mais jusqu'à présent, elle apparaissait toujours discrètement à la fin.

J'aimerais simplement rappeler que le Conseil communal que nous représentons est censé surveiller et contrôler la Municipalité. Pour preuve, ce soir, nous contrôlons la gestion et les comptes 2025. Or, dans un état de droit, lorsque le contrôleur reçoit des cadeaux de celui qu'il est censé contrôler, cela porte un nom...

Mais rassurez-vous, selon moi, il s'agit simplement d'une formulation inexacte. Cet apéritif ne sera offert ni par les Municipaux, ni même par la Municipalité. Il sera offert par la population d'Ecublens, au travers de ses impôts.

C'est pourquoi je propose qu'à l'avenir cette phrase soit modifiée et que l'on indique, par exemple : « À l'issue de la séance, un apéritif sera offert par la population d'Ecublens. » On pourrait même ajouter : « à l'insu de son plein gré ».

Mme la Présidente

La parole n'est plus demandée, je clos la discussion. Nous allons passer au vote.

Je vous remercie d'attendre que le vote soit officiellement lancé pour voter. Je demande aux scrutateurs de lancer le vote électronique. Vous pouvez voter, à présent. Le vote est maintenant clos et nous passons à la lecture des résultats.

⇒ C'est avec 53 **OUI**, 0 non et 4 abstentions que l'ordre du jour tel que présenté est accepté.

4. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil du 30 avril 2026

Mme la présidente

Avant de procéder, je tenais à remercier Mme la Secrétaire d'avoir retranscrit ce procès-verbal dans un délai très court, compte tenu de sa longueur.

Vous avez toutes et tous reçu ce procès-verbal, celles et ceux qui ne l'auraient pas reçu sont priés de se manifester.

J'ouvre à présent la discussion sur ce procès-verbal.

La parole n'est pas demandée, je clos la discussion.

Je demande aux scrutateurs de lancer le vote électronique. Vous pouvez voter, à présent. Le vote est maintenant clos et nous passons à la lecture des résultats.

⇒ C'est avec 53 **OUI**, 0 **NON** et 1 abstention que le procès-verbal du 28 mai 2026 est accepté.

5. Assermentation/élection

Mme la Présidente

Conformément à notre ordre du jour, nous n'avons aucune assermentation et élection ce soir.

6. Comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – Exercice 2025

Mme la Présidente

Mme la Présidente

Je passe la parole au rapporteur de la Commission de gestion, M. le Conseiller Cédric Sandoz.

M. le Conseiller Cédric Sandoz

L'examen des comptes et du bilan ne suscite aucun autre commentaire particulier.

C'est à l'unanimité des membres présents que la Commission de Gestion vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, d'accepter lesdits comptes tels que présentés.

Mme la Présidente

Je remercie M. le Conseiller Sandoz pour son rapport.

J'ouvre, à présent, la discussion sur les comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – Exercice 2025.

La parole n'est pas demandée, je clos la discussion et vous relis les conclusions.

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le rapport des Municipalités des communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et Saint-Sulpice,
- ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'approuver les comptes de l'exercice 2025 tels que présentés concernant l'objet : Concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge, communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et Saint-Sulpice

Je demande aux scrutateurs de lancer le vote électronique. Vous pouvez voter, à présent. Le vote est maintenant clos et nous passons à la lecture des résultats.

- C'est avec **57 OUI**, 0 NON et 0 ABSTENTION que les comptes de l'exercice 2025 tels que présentés concernant l'objet : « Concentration des eaux usées de la

Mèbre et de la Sorge, communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et Saint-Sulpice » sont acceptés.

7. Comptes de l'entente intercommunale pour les eaux usées et le traitement des boues de l'agglomération de Lausanne Step de Vidy (Epura) – Exercice 2025, rapport de la Commission de gestion

Mme la Présidente

Je passe la parole au rapporteur de la Commission de gestion, M. le Conseiller Cédric Sandoz.

M. le Conseiller Cédric Sandoz

L'examen des comptes et du bilan ne suscite aucun autre commentaire particulier. C'est à l'unanimité des membres présents que la Commission de Gestion vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, d'accepter lesdits comptes tels que présentés.

Mme la Présidente

Je remercie M. le Conseiller Sandoz pour son rapport

J'ouvre, à présent, la discussion sur les comptes de l'entente intercommunale pour la concentration des eaux usées et le traitement des boues de l'agglomération de Lausanne Step de Vidy (Epura) – Exercice 2025, rapport de la Commission de gestion.

La parole n'est pas demandée, je clos la discussion et vous relis les conclusions.

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu les comptes présentés par la Commission intercommunale de la Station d'Épuration des eaux usées (STEP) de Lausanne-Vidy ;
- ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'approuver les comptes de l'exercice 2025 tels que présentés concernant l'objet : Comptes de l'entente intercommunale pour les eaux usées et le traitement des boues de l'agglomération de Lausanne Step de Vidy (Epura).

Je demande aux scrutateurs de lancer le vote électronique. Vous pouvez voter, à présent. Le vote est maintenant clos et nous passons à la lecture des résultats.

⇒ C'est avec **56 OUI**, 0 non et 1 abstention **que les comptes de l'exercice 2025 de l'entente intercommunale concernant l'objet : « les eaux usées et le**

**traitement des boues de l'agglomération de Lausanne Step de Vidy (Epura) »
tels que présentés sont acceptés.**

8. Comptes de l'entente intercommunale Crissier, Ecublens, St-Sulpice pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » – Exercice 2025, rapport de la Commission de gestion

Mme la Présidente

Je passe la parole au rapporteur de la Commission de gestion, M. le Conseiller Cédric Sandoz.

M. le Conseiller Cédric Sandoz

C'est à l'unanimité des membres présents que la Commission de Gestion vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, d'accepter lesdits comptes tels que présentés.

Mme la Présidente

Je remercie M. le Conseiller Sandoz pour son rapport.

J'ouvre, à présent, la discussion sur les comptes de l'entente intercommunale pour Crissier, Ecublens, St-Sulpice pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » – Exercice 2025, rapport de la Commission de gestion.

La parole n'est pas demandée, je clos la discussion et vous relis les conclusions.

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le rapport des Municipalités des communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Saint-Sulpice,
- ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'approuver les comptes de l'exercice 2025 tels que présentés concernant l'objet : Comptes de l'entente intercommunale pour Crissier, Ecublens, St-Sulpice pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins.

Je demande aux scrutateurs de lancer le vote électronique. Vous pouvez voter, à présent. Le vote est maintenant clos et nous passons à la lecture des résultats.

- C'est avec **57 OUI**, 0 non et 0 abstention **que les comptes de l'entente intercommunale pour Crissier, Ecublens, St-Sulpice pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » exercice 2025 sont acceptés tels que présentés.**

9. Comptes du Service de Défense contre l'Incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne – Exercice 2025, rapport de la Commission de gestion

Mme la Présidente

Je passe la parole au rapporteur de la Commission de gestion, M. le Conseiller Cédric Sandoz.

M. le Conseiller Cédric Sandoz

C'est à l'unanimité des membres présents que la Commission de Gestion vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, d'accepter lesdits comptes tels que présentés.

Mme la Présidente

Je remercie M. le Conseiller Sandoz pour son rapport.

J'ouvre, à présent, la discussion sur les comptes du Service de Défense contre l'incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne – Exercice 2025, rapport de la Commission de gestion

La parole n'est pas demandée, je clos la discussion et vous relis les conclusions.

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le rapport des Municipalités des communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice,
- ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'approuver les comptes de l'exercice 2025 tels que présentés concernant l'objet : Comptes du Service de Défense contre l'incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne.

Je demande aux scrutateurs de lancer le vote électronique. Vous pouvez voter, à présent. Le vote est maintenant clos et nous passons à la lecture des résultats.

- ⇒ C'est avec **57 OUI**, 0 non et 0 abstention **que les comptes de l'exercice 2025 concernant l'objet : Comptes du Service de Défense contre l'incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne sont acceptés tels que présentés.**

10. Rapport de gestion de la Municipalité, comptes communaux 2025 et rapport de la Commission de gestion sur la gestion et les comptes communaux – Exercice 2025

Mme la Présidente

Je propose de traiter le point 10 de la manière suivante :

1. Rapport de gestion de la Municipalité 2025, par chapitre - Discussion
2. Comptes communaux 2025 - par dicastère - Discussion
3. Rapport de la Commission de gestion 2025/2026 sur l'exercice 2025
 - a. Lecture des conclusions - par chapitre
 - b. Lecture des vœux
 - c. Lecture des remerciements et des conclusions de ce rapport
4. Discussion générale sur le rapport de gestion de la Municipalité 2025, les comptes communaux 2025, le rapport de la Commission de gestion.

La parole sera donnée :

- a. Aux responsables des groupes
 - b. Aux membres du Conseil communal
 - c. A la Municipalité
5. Vote
 - a. Rapport de gestion 2025 de la Municipalité
 - b. Comptes communaux 2025

Avez-vous des remarques ou des questions sur cette manière de procéder ?

Ce n'est pas le cas, nous pouvons commencer.

Partie communale :

J'ouvre la discussion sur le point 1, rapport de gestion de la Municipalité, par chapitre :

Préambule et Municipalité, pages 1 à 9

- ⇒ **Conseil communal,**
 - Présidence du Conseil :
 - jusqu'au 30 juin 2025 : M. Bernard Cottier
 - dès le 1er juillet 2025 : Mme Daniela Miéville
- ⇒ pages 10 à 19 : Quelqu'un souhaite-t-il prendre la parole ?

Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines – Bâtiments

- Syndic : M. Christian Maeder
- ⇒ **Administration générale, Greffe municipal, pages 20 à 30**
 - Secrétaire municipal : M. Pascal Besson
 - Quelqu'un souhaite-t-il prendre la parole ?

⇒ **Services des finances et de l'informatique**, pages 31 à 36

- Chef du Service : M. Cédric Bays
 - Quelqu'un souhaite-t-il prendre la parole ?

⇒ **Service de ressources humaines**, pages 37 à 46

- Chefs de Service : Mme Matty jusqu'au 31 août 2025 et M. Diego Canedo dès le 1^{er} septembre 2025
 - Quelqu'un souhaite-t-il prendre la parole ?

⇒ **Service des bâtiments, évacuation des eaux, été, durabilité**, pages 47 à 56

- Chef de Service : M. Michel Grandchamp
 - Quelqu'un souhaite-t-il prendre la parole ?

Activités sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement :

- Municipale : Mme Pascale Manzini

⇒ **Service des affaires sociales, familiales et du logement**, pages 57 à 72

- Chef du Service : M. Serge Nicod

⇒ **Service des activités scolaires et parascolaires**, pages 73 à 81

- Chef du Service : M. Axel Noverraz

Evacuation des eaux – Durabilité :

- Municipale : Mme Danièle Petoud

⇒ **Service de l'évacuation des eaux et durabilité**, pages 82 à 92

- Adjoint, responsable évacuation des eaux : M. Alexandre Muller
- Délégué à la durabilité : M. Stanislas Gouhier

Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises :

- Municipale : Sylvie Pittet Blanchette

⇒ **Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises**, pages 93 à 119

- Cheffe de Service : Mme Liliane Genolet

Sécurité publique – Habitants – Promotion économique :

- Municipal : M. Jean Cavalli

⇒ **Service des habitants**, page 120 à 133

- Cheffe du Service : Mme Teuta Jakaj

⇒ **Greffé municipal**, page 134

- Secrétaire municipal : M. Pascal Besson

Urbanisme – Mobilité – Constructions - Cadastre :

- Municipal : M. Jean-Louis Radice

⇒ **Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions**, pages 135 à 148

- Chef de Service : M. Cyril Besson

Travaux publics – Infrastructures - Espaces publics – Environnement – systèmes d'information :

- Municipal : M. Germain Schaffner
- ⇒ **Service des travaux publics et de l'environnement**, pages 149 à 158
- Chef de Service : M. Marcos Morano
- ⇒ **Service informatique et télécommunications**, pages 159 à 161
- Chef de Service : M. Cédric Bays

Conclusions, pages 162

Organismes intercommunaux et relations extérieures, pages 163 à 187

J'ouvre, à présent, la discussion sur l'ensemble du rapport.

La parole n'est pas demandée, je clos la discussion sur le rapport de gestion de la Municipalité.

J'ouvre à présent le point 2, la discussion sur les Comptes communaux 2025 - par dicastère :

Récapitulation par direction page 17

Comptes de fonctionnement :

- | | |
|--|-----------------|
| - Administration générale | pages 18 à 45 |
| - Finances | pages 46 à 57 |
| - Domaines et bâtiments | pages 58 à 77 |
| - Travaux | pages 78 à 92 |
| - Instruction publique et cultes | pages 92 à 114 |
| - Police | pages 114 à 118 |
| - Affaires sociales | pages 118 à 135 |
| - Comptes de fonctionnement par nature | pages 136 à 139 |

Comptes d'investissements : (pages bleues)

- | | |
|--|-----------------|
| - Tableau résumé des investissements | page 141 |
| - Comptes d'investissement par Direction | pages 142 à 148 |
| - Comptes d'investissement par nature | pages 149 à 154 |

Bilans comparés : (pages mauves) pages 155 à 165

Inventaires : (pages roses)

- | | |
|---------------------------------------|-----------------|
| - des titres | page 167 |
| - des immeubles | pages 168 à 172 |
| - situation des prêts et des emprunts | pages 173 à 174 |
| - cautionnements au 31 décembre | page 175 |
| - engagements hors bilan | pages 176 à 177 |

Préambule : (pages chamois)

1. Introduction	
1.1. Généralités	page 1
1.2. Résultats	page 2
1.3. Aperçu financier	page 3
1.4. Fonds de péréquation et facture sociale	pages 4 à 5
2. Comptes de fonctionnement	
2.1. Charges par nature	pages 6 à 8
2.2. Revenus par nature	pages 9 à 10
3. Investissements	page 11
4. Bilan	
4.1. Bilan synthétique	page 12
4.2. Endettement	page 12
5. Ratios et indicateurs	page 13

J'ouvre à présent la parole sur l'ensemble des comptes 2025.

La parole n'étant pas demandée, je clos la discussion sur les comptes communaux 2025.

Nous passons maintenant au point 3, rapport de la Commission de gestion 2025/2026 :

J'ouvre la discussion sur chaque chapitre :

1. Séance constitutive	p. 2
2. Agenda 2025 – 2026	p. 4
3. Contrôle des préavis clôturés en 2025	p. 5
4. Visite des APEMS (Coquerellaz et Croset Parc)	p. 6
5. Visite des Archives et de la terrasse recouverte du CSCE	p. 13
6. Visite du collège Mars, des portacabines et du bâtiment Neptune	p. 18
7. Rencontre avec le service des bâtiments	p. 23
8. Visite des forêts communales	p. 27
9. Présentation des comptes communaux	p. 30
10. Rencontres avec les différents services de la Municipalité	p. 32
a. Questions les comptes communaux	p. 33
b. Questions sur le rapport de gestion	p. 33
11. Question d'ordre général adressée directement à la Municipalité	p. 39

12. Rencontre avec la Fiduciaire	p. 40
13. Suivi des vœux – Exercice 2024	p. 40
14. Vœux de la Commission de gestion – 2025	p. 41

Je passe la parole au rapporteur de la Commission de gestion, M. le Conseiller Cédric Sandoz, pour la lecture des vœux.

M. le Conseiller Cédric Sandoz

Les vœux de la Commission de gestion pour l'exercice 2025 sont les suivants.

Vœu n° 1 – Isolation thermique et chaleur estivale

La CoGes souhaite que la Municipalité soit plus attentive aux problèmes de chaleur relevés lors des visites de certains bâtiments, notamment l'APEMS et le CSCE.

Vœu n° 2 – Cimetière et columbarium

La CoGes souhaite que la Municipalité envisage une diminution des prix de concession du columbarium afin de s'harmoniser avec les communes voisines. Elle souhaite également que l'amortissement des columbariums se fasse sur 60 ans, au lieu de 30 ans actuellement.

De plus, dans la perspective de la construction d'un nouveau columbarium, la COGES souhaite qu'une offre de loge pour une seule urne soit proposée afin de diminuer également le prix actuel de la concession. En effet, avec des concessions prévues pour trois urnes, la probabilité que le dernier occupant ne profite de sa loge que durant très peu d'années est élevée.

Vœu n° 3 – Forêt et panneaux informatifs

La CoGes souhaite que la Municipalité étudie la possibilité d'installer, au sein de la forêt d'Ecublens, quelques panneaux informatifs destinés à valoriser ce riche environnement naturel.

Ces panneaux pourraient présenter la faune et la flore locales, expliquer la gestion du bois par la Commune, ainsi que toute autre information susceptible d'intéresser et de sensibiliser les promeneurs.

Au-delà de leur aspect pédagogique, ils pourraient également encourager chacun à adopter un comportement respectueux des lieux et des règles en vigueur, notamment concernant la tenue des chiens en laisse, la propreté ou encore la préservation de la nature.

Enfin, une présentation du sentier existant pourrait utilement compléter ce dispositif et contribuer à rendre la découverte de la forêt encore plus agréable pour les visiteurs.

Vœu n° 4 – Murs communaux

La CoGes souhaite que la Municipalité, à l'image des recommandations qu'elle adresse aux propriétaires privés, privilégie autant que possible la réalisation de murs en pierre sèche, lesquels présentent un réel intérêt paysager et écologique.

Lorsque ce type d'aménagement ne peut être envisagé, il pourrait être intéressant de prévoir l'intégration de petits espaces ou cavités favorisant l'accueil de la petite faune locale, tels que les lézards, les tritons et autres espèces utiles à la biodiversité.

Vœu n° 5 – Concept de protection des enfants contre les abus sexuels

La CoGes souhaite que la Municipalité demande aux structures d'accueil de la petite enfance de mettre en place un concept de protection des enfants contre les abus sexuels.

Vœu n° 6 – Santé et sécurité au travail (SST)

En examinant le détail du compte 130.3099.04 « Santé et sécurité au travail », on peut constater qu'une partie des dépenses est consacrée au bien-être au travail, notamment à des massages et à des cours de yoga. Ceci réjouit la CoGes, qui estime qu'il est effectivement important de veiller au bien-être du personnel.

Cependant, la CoGes rappelle que le cadre légal, qui n'exige rien en matière de promotion du bien-être, impose en revanche de nombreuses exigences en matière de santé et de sécurité au travail. Le respect de ces exigences incombe uniquement à l'employeur.

Le fait de confier la gestion de ces aspects SST à un consultant externe ne décharge en rien les Conseillers municipaux de leurs responsabilités. Comme on a pu le constater lors de la tragédie de Crans-Montana, il est primordial que les responsabilités de chacune et chacun soient clairement définies, en particulier celles des chefs de service.

Un document écrit mentionnant l'organisation du système SST ainsi que les rôles et responsabilités de chacune et chacun devrait exister. D'autres exigences légales importantes existent également et il serait souhaitable que la Municipalité évalue son niveau de conformité à celles-ci en remplissant la liste de contrôle mise à disposition par la SUVA.

De plus, le libellé du compte 130.3099.04 « Santé et sécurité au travail » devrait être renommé « Santé au travail et sécurité publique », étant donné que ce compte contient également des dépenses liées à la sécurité publique.

Mme la Présidente

J'ouvre maintenant la discussion sur ces vœux.

M. le Conseiller Nicolas Morel

J'ai une remarque, ou plutôt deux ou trois remarques. À mon avis, les vœux 2025 semblent quelque peu déconnectés du reste du rapport.

Certains vœux me paraissent relativement faibles, comme le vœu n° 1. Plutôt que de souhaiter que la Municipalité soit plus attentive aux problèmes, il faudrait plutôt lui demander de les résoudre. Ce serait une manière un peu plus active de formuler les choses.

Enfin, concernant le vœu n° 6 relatif à la santé et à la sécurité au travail, je me pose franchement la question : que vient faire la tragédie de Crans-Montana dans cette histoire ?

Je reprendrais la parole pour parler sur l'ensemble du rapport.

M. le Conseiller Cédric Sandoz

Si je peux me permettre, concernant la tragédie de Crans-Montana, je pense que tout le monde est au courant de ce qui s'est passé. Je trouve votre question peu pertinente, Monsieur Morel, dans la mesure où, lorsqu'une commune dispose de documents et de règlements clairement établis, cela permet, en cas de tragédie ou d'accident, d'avoir une

marche à suivre et de pouvoir vérifier les procédures ainsi que tout ce qui a été fait et accompli.

Je suis donc quelque peu perplexe face à votre remarque.

En revanche, votre remarque concernant le vœu relatif à l'isolation thermique est tout à fait pertinente. Je vous en remercie.

Mme la Présidente

M. le Conseiller Sandoz, je vous laisse finir de lire votre rapport avec les parties des remerciements et conclusions générales.

M. le Conseiller Cédric Sandoz

La Commission de gestion tient à remercier chaleureusement la Municipalité pour son accueil, ainsi que pour la qualité des échanges qui ont eu lieu lors des différentes visites et rencontres avec les dicastères.

Elle adresse également des remerciements particuliers :

- à M. Besson pour l'organisation des différentes visites et rencontres, notamment la future visite du CarnOtzet ;
- à M. Bays, notre boursier communal, pour ses explications claires et détaillées concernant les changements liés à la NPIV et à MCH2 ;
- à M. Grandchamp ainsi qu'à l'ensemble du service des bâtiments pour leur disponibilité et leur engagement ;
- Enfin, à toute la Municipalité pour l'esprit de transparence et d'honnêteté dont elle a fait preuve tout au long des échanges avec la commission de gestion.

Mme la Présidente

Quelqu'un souhaite-t-il prendre la parole sur les annexes ?

a) Annexes	p. 44
Annexe 1 – Nouvelle péréquation intercommunale Vaudoise (NPIV)	p. 45
a. Calcul de la solidarité principale	p. 46
b. Effet concret sur les habitants	p. 47
c. Exemple réel 2025 sur les gains sur les successions	p. 47
Annexe 2 – Répartition de la grille salariale par genre	p. 48
Annexe 3 – Transport des personnes à mobilité réduite	p. 49

Je remercie M. le Conseiller Cédric Sandoz pour son rapport.

Je passe la parole aux Présidents des groupes politiques.

M. le Conseiller Jacky Leimgruber, pour le groupe FORUM

Le groupe Forum constate que l'ensemble de la Municipalité a œuvré et respecté le budget prévu pour 2025 qui était déficitaire de 4 614 500 francs pour retrouver des comptes qui terminent avec un excédent de charge de 2 706 364 francs.

Nous relevons de la qualité des documents reçus, pour le rapport de gestion et des comptes présentés avec beaucoup de commentaires et explicatifs.

Remerciements à la Commission de Gestion, le Boursier M. Bays et son adjointe Mme Laydu, ainsi qu'à la Municipalité et la Commission des finances.

Le groupe Forum se prononcera en faveur des comptes communaux de l'exercice 2025 comme présentés.

M. Le Conseiller Lorik Hyseni, pour le groupe PSIG

Les membres du Parti socialiste et Indépendants de Gauche relèvent plusieurs signaux préoccupants dans les comptes 2025. En particulier, le résultat opérationnel présente un déficit de 2,7 millions de francs avant prélèvement à la réserve générale, malgré qu'il soit inférieur à celui prévu par le budget.

De plus, nous constatons également que, malgré le renforcement des actifs immobilisés résultant d'investissements importants dans les infrastructures publiques, les réserves sont sollicitées, les actifs financiers diminuent sensiblement et les fonds étrangers augmentent.

Par ailleurs, la faible capacité d'autofinancement observée cette année doit retenir notre attention. Elle limite la capacité de la Commune à financer ses investissements futurs par ses propres moyens et pourrait, à long terme, accroître la pression sur les finances communales si cette tendance devait se poursuivre.

Cette situation intervient alors même que la population d'Ecublens poursuit sa croissance à un rythme soutenu. Cette augmentation démographique est une bonne nouvelle pour notre commune, mais elle implique également des besoins croissants en matière d'écoles, d'accueil de jour, d'infrastructures sportives, de mobilité, de logements et de prestations publiques. Les investissements nécessaires pour répondre à ces besoins seront importants au cours des prochaines années.

Dans un contexte où plusieurs projets d'envergure, représentant plusieurs millions de francs d'investissements, seront prochainement soumis au Conseil communal, et alors que les attentes de la population en matière de services publics demeurent élevées, la nouvelle Municipalité devra procéder à des arbitrages importants qu'elle nous présentera. Le groupe du PSIG sera particulièrement attentif lors de la présentation de ces choix.

Les réflexions de la Municipalité concerneront tant la priorisation des investissements que l'évolution des recettes communales. À cet égard, la question de la fiscalité a déjà été soulevée par la Commission des finances dans son rapport relatif au budget 2026.

Pour finir, nous remercions chaleureusement les chefs de service et leurs équipes, dont l'engagement se reflète dans la clarté et la précision des documents transmis. Nous pouvons être fier d'avoir une administration communale compétente venant soutenir le travail de nos Municipaux que nous remercions également.

Nous saluons aussi le travail de la Bourse communale, reprise avec succès par Monsieur Bays.

Puis, nous remercions également les membres de la Commission de gestion, mais aussi ceux de la Commission des finances, pour leur investissement.

Le groupe du PSIG accepte les comptes tel que présentés.

M. le Conseiller Basile Bischoff, pour le groupe PLR+ID

En premier lieu, le groupe PLR+ID remercie notre boursier communal, M. Bays, ainsi que les différents services communaux et la Municipalité pour l'excellente tenue des comptes 2025 et pour la qualité des explications fournies. Je remercie également la CoFin et la CoGes pour le travail rigoureux accompli dans l'analyse de ces dossiers.

Les comptes 2025 confirme une gestion maîtrisée des finances communales avec un niveau d'investissement soutenu net de 13 770 000.

Au vu des nouveaux investissements importants à venir, la Municipalité devra continuer à avoir une gestion prudente et attentive du ménage courant en limitant les dépenses non essentielles. Pour conclure, le groupe PLR+ID se déclare satisfait des comptes 2025 et du rapport de gestion présenté. Il vous invite donc à approuver l'ensemble des comptes 2025 ainsi que le rapport de la gestion de la Municipalité.

M. le Conseiller Charles Koller, pour le groupe LES VERT.E.S

Les comptes 2025 se présentent mieux que le budget. L'exercice boucle sur un excédent de charges de fr. 2'706'364.—, là où le budget annonçait fr. 4'614'500.—, soit une amélioration de près de fr. 1.9 mio.

Le point que nous tenons à souligner, c'est la marge d'autofinancement. Le budget la prévoyait négative, à fr. -519'900.—. Les comptes la ramènent en positif, à fr. 1'805'106.—, soit fr. 2.3 mios de mieux que prévu. Concrètement, cela veut dire que nous finançons les charges courantes de l'année avec les recettes courantes de l'année. Dit autrement : nous n'avons pas eu besoin de faire appel à la dette pour payer nos salaires.

Et cela dans un contexte tumultueux: fin du dividende extraordinaire de SIE, première année du nouveau modèle de péréquation avec un impact défavorable, et hausse des amortissements.

Malgré ces éléments, nous relevons une vraie maîtrise des charges, notre commune a fait preuve de robustesse.

Les amortissements progressent de fr. 1.68 mio (+32 %), mais ce n'est pas le signe d'un dérapage. Dès 2025, dans la préparation au passage complet à MCH2, la Commune amortit dès la première dépense et désormais aussi les crédits d'étude dès leur engagement au lieu d'attendre la mise en exploitation. Ce changement explique l'essentiel de l'écart.

Nous saluons par ailleurs le fait que l'impact de ce changement ait été neutralisé par un prélèvement au fonds des investissements futurs, de sorte qu'il ne vienne pas fausser le résultat de l'exercice.

Pour les investissements et la dette : Avec fr. 13.77 mios investis, l'exercice a été financé sans aucun recours à l'emprunt, par les liquidités disponibles. L'endettement net par habitant progresse fortement, de fr. 186.– à fr. 1'023.–.

L'endettement brut, lui, reste quasi stable, passant de fr. 3'230.– à fr. 3'301.– par habitant. Le raccourci serait de dire que la dette de la commune a explosé.

Mais, pour rappel, l'endettement net se calcule en soustrayant les actifs financiers à l'endettement brut. L'endettement brut n'ayant pas bougé, c'est du côté des actifs financiers qu'il faut regarder : et là, on retrouve notamment les 7 millions que la Commune avait placés à la BCV, un prêt à court terme arrivé à échéance en janvier 2025 et non renouvelé. Ces fonds ont servi à financer nos investissements, plutôt que de dormir en banque. C'est de la bonne gestion de trésorerie, pas un dérapage de la dette.

Nous remercions donc la Municipalité, l'administration communale, l'organe de révision, et tout particulièrement notre Boursier Monsieur Bays.

Le groupe des vert-e-s acceptent ces comptes 2025.

Mme la Conseillère Anuta Pichon, pour le groupe UDC

Au nom du groupe UDC, je tiens à vous exprimer nos sincères remerciements pour la qualité et la rigueur du travail accompli dans la tenue des comptes de notre commune.

Nos remerciements s'adressent également aux membres de la Commission des finances et de gestion pour leur travail d'analyse minutieux. Notre groupe suivra l'évolution budgétaire avec la plus grande attention.

Nous serons particulièrement vigilants lors des prochains exercices afin de garantir que les finances municipales restent saines. Face aux défis futurs, notre priorité est le maintien d'une gestion stricte, responsable et pérenne de l'argent public.

Le groupe UDC approuvera formellement les comptes ce soir et accordera la décharge à la Municipalité pour sa gestion.

Mme la Présidente

J'ouvre à présent la discussion générale à l'ensemble du Conseil.

M. le Conseiller Nicolas Morel

Mesdames et Messieurs, je vous avais annoncé tout à l'heure que je reviendrais quelque peu sur l'ensemble du rapport de la CoGes, qui m'a effectivement laissé sur ma faim. Je vais donc relever quelques éléments qui m'ont interpellé.

Tout d'abord, on ne comprend pas toujours très bien ce que chaque visite ou chaque rencontre apporte. Il manque notamment, à la fin de chaque chapitre, un petit paragraphe de conclusion. Il serait utile de savoir ce qui découle concrètement de la visite ou de la rencontre qui a eu lieu. Or, cela ne ressort pas du rapport.

J'insiste sur le fait que je parle uniquement du rapport de la Commission de gestion. Le rapport de la Municipalité est, quant à lui, de très bonne qualité et je l'en remercie. Les comptes ne me posent également aucun problème.

Concernant toujours le rapport de la CoGes, il me semble qu'il comporte beaucoup de redites et certains éléments qui me paraissent inutiles, notamment lorsqu'ils se rapportent à des périodes bien antérieures à celle considérée.

J'ai également relevé, par endroits, un manque de logique dans la juxtaposition d'éléments qui ne semblent pas avoir de lien entre eux. J'ai parfois de la peine à suivre le fil du rapport, qui me paraît quelque peu décousu.

Je ne vais pas entrer davantage dans les détails, mais je tenais à faire part de ma déception concernant le rapport de la CoGes. Je crois que vous l'aurez compris.

M. le Conseiller Cédric Sandoz

Je tiens à remercier M. Morel d'avoir lu ce rapport, tout comme l'ensemble de la CoGes et la majorité des services de la Commune. Libre ensuite à chacun de l'interpréter et de l'apprécier comme il le souhaite.

En ce qui concerne les conclusions à la fin de chaque chapitre, je ne voyais pas forcément l'utilité d'ajouter que nous avons été très heureux de rencontrer tel ou tel service et que tout s'était très bien passé. J'ai souhaité faire quelque chose de concis et de précis.

Quant aux redites, elles s'expliquent peut-être par le fait que vous siégez depuis longtemps au sein du Conseil communal et que vous connaissez de nombreux éléments dont certains d'entre nous ne sont pas forcément au courant. Ces rappels permettent également de remettre les sujets dans leur contexte.

Enfin, Monsieur Morel, je vous invite à rejoindre la Commission de gestion lors de la prochaine législature et à prendre en charge la rédaction du rapport. Je me réjouirai alors de le lire.

Mme la Présidente

La parole n'étant plus demandée et avant de clore la discussion, la Municipalité souhaite-t-elle s'exprimer ?

Cela ne semble pas être le cas, je clos la discussion et vous relis les conclusions du Rapport de gestion de la Municipalité figurant à la page 162.

Madame la Présidente du Conseil communal,

Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

En conclusion du présent rapport, nous vous prions de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pendant l'année 2025 et d'adopter les comptes de cet exercice tels qu'ils sont présentés, arrêtés au 31 décembre 2025.

Je vous rappelle que le Conseil va ici se prononcer uniquement sur la gestion, puisque les Comptes 2025 seront soumis au vote séparément.

Je demande aux scrutateurs de lancer le vote électronique. Vous pouvez voter, à présent. Le vote est maintenant clos et nous passons à la lecture des résultats.

⇒ C'est avec **54 OUI**, 0 non et 3 abstentions **que le rapport de gestion de la Municipalité est accepté.**

Nous passons maintenant aux conclusions des Comptes 2025 qui figurent en p. 14.

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- ouï le rapport de la Commission de gestion ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE D'ADOPTER

les comptes de la Commune d'Ecublens arrêtés au 31 décembre 2025.

Je demande aux scrutateurs de lancer le vote électronique. Vous pouvez voter, à présent. Le vote est maintenant clos et nous passons à la lecture des résultats.

C'est avec 56 OUI, 0 non et 1 abstention que les comptes 2025 sont acceptés.

M. le Syndic Christian Maeder

Je ne souhaitais pas prendre la parole avant les votes, mais c'est avec plaisir que nous constatons que vous avez validé et accepté à la fois la gestion et les comptes, avec une très large majorité, presque une forme d'unanimité qui nous honore.

Sachez que nous apprécions cette marque de confiance à sa juste valeur et que nous vous remercions pour le travail qui a été effectué, en particulier par la CoFin, la CoGes, ainsi que par toutes les autres commissions qui, durant cette dernière année, voire tout au long de la législature, ont œuvré à l'étude des différents préavis qui vous ont été soumis.

Merci encore pour votre confiance.

Mme la Présidente

Lors de cette séance, il est d'usage d'élire les membres du Bureau dans leur différente fonction ainsi que la Commission de gestion.

Comme nous sommes à la fin de la législature, ces élections ainsi que toutes les autres commissions se feront lors de l'assermentation qui aura lieu le 25 juin 2026 à 16h00 dans cette même salle.

11. Droit d'initiative

Mme la Présidente

Quelqu'un souhaite-t-il prendre la parole ?

M. le Conseiller Serge Nicod

J'ai un vœu à émettre.

À compter de l'exercice 2027, notre ville changera de plan comptable et passera à MCH2. Ce passage correspondra également au premier budget communal étudié par un Conseil communal renouvelé dans le cadre de la législature 2026-2031. Pour ces deux raisons, il ne semble pertinent qu'une séance d'information soit prévue à l'intention du Conseil communal. Elle permettra notamment aux nouvelles et nouveaux Conseillères et Conseillers de mieux appréhender les finances communales et le futur budget qui leur sera présenté cet automne.

J'émet ainsi le vœu que la Municipalité organise à l'intention du Conseil communal une présentation de la structure comptable communale en vue de l'étude du budget 2027. Dans l'idéal, je propose également que cette présentation soit planifiée à une date qui lui soit spécialement dédiée et non pas en préambule d'une séance ordinaire du Conseil communal, ceci afin de ne pas charger la soirée et donner suffisamment de temps pour les éventuels échanges.

⇒ Annexe 1

12. Communications municipales

Mme la Présidente

Nous passons aux communications municipales

a) Communications écrites

1. Questionnaire pour la mise en œuvre de la stratégie de mobilité électrique

Quelqu'un souhaite-t-il prendre la parole ?

M. le Conseiller Nicolas Morel

Cette initiative proposée par la Municipalité est une très bonne initiative et je tiens à l'en remercier. Il y a toutefois un petit problème.

Un certain nombre d'entre nous ont reçu ce tract dans leur boîte aux lettres. Or, pour participer à l'enquête, seul un QR code permettait d'accéder au sondage. Il fallait donc disposer d'un smartphone. Celles et ceux qui ne possèdent pas un tel appareil ne pouvaient ainsi pas répondre au sondage, ce qui est assez embêtant.

Mais, ô miracle, deux jours plus tard, nous avons reçu un courriel de la Commune, dans le cadre des informations diffusées à l'ensemble de la population, qui contenait justement un lien permettant de répondre à l'enquête. Une personne au sein de l'administration communale, ou peut-être parmi les Municipaux, a donc dû se rendre compte de ce petit problème et y apporter une correction. C'est très bien ainsi.

La leçon que j'en tire est que, dans les documents écrits produits par la Commune, chaque fois qu'un QR code est proposé pour accéder à un sondage, à une information ou à un autre contenu, il faudrait systématiquement indiquer également l'adresse internet correspondante.

Cela présente en outre un avantage en matière de sécurité. Une adresse internet permet de vérifier visuellement vers quel site elle dirige, alors qu'un QR code est, par définition, illisible à l'œil nu.

Mon vœu est donc que, lorsque l'occasion se présentera, la Commune pense à accompagner systématiquement les QR codes du lien internet correspondant.

Mme la Municipale Danièle Petoud

J'ai effectivement fait le nécessaire, mais je n'ai aucun mérite puisque M. Morel nous avait déjà signalé cet oubli lors de la séance de préparation du groupe. Il a donc eu raison d'attirer notre attention sur ce point.

Il n'était bien évidemment pas du tout dans notre intention d'exclure certaines personnes. Nous ferons mieux la prochaine fois.

Je tiens toutefois à remercier le secteur Durabilité, qui a réagi très rapidement, ainsi que le Secrétariat municipal, qui a ajouté le lien permettant d'accéder directement à l'enquête.

J'en profite également pour vous encourager, si ce n'est pas encore fait, à vous abonner aux actualités « Restez informés » sur le site de la Commune afin de recevoir les notifications. J'ai d'ailleurs eu la même réaction que M. Morel ce matin lorsque j'ai constaté que le lien avait été mis en ligne.

Mme la Présidente

Nous pouvons passer au point 2 des commissions écrites.

2. Participation d'Ecublens aux projets des Perséides et de la Nuit est belle.

Nous passons au point **b) Réponses aux questions et aux vœux adressés à la Municipalité.**

Nous n'avons pas reçu de réponse aux questions et aux vœux de la Municipalité

Nous passons maintenant au point **c) Communications orales**

La Municipalité souhaite-t-elle prendre la parole ?

M. le Municipal Germain Schaffner

J'aimerais vous informer que l'inauguration officielle du terrain de football B aura lieu le 11 septembre prochain, dès 16 h 30.

Vous trouverez, en temps utile, toutes les informations concernant cette inauguration sur les canaux officiels de la Commune.

M. le Municipal Jean-Louis Radice

Je vous rappelle que le lundi 22 juin, soit dans trois jours, se tiendra la cérémonie de remise des prix du concours pour le développement du site du Pontet, dans la salle du Croset Parc.

À cette occasion, les résultats seront proclamés et les différents projets seront exposés. L'exposition se poursuivra durant environ deux semaines. Je n'ai malheureusement plus en tête la date exacte de clôture.

Cette exposition ne devrait pas manquer de vous intéresser, en particulier celles et ceux qui poursuivront leur mandat dès le 1er juillet, à qui je souhaite plein succès.

Mme la Municipale Sylvie Pittet Blanchette

Je ne résiste pas, à l'occasion de cette dernière séance de la législature, à l'envie de vous donner quelques informations pour ce début d'été.

Tout d'abord, le dimanche 21 juin, à l'occasion de la Fête de la musique, l'école de musique EMUS vous invite, à 15 h ou à 18 h, à l'Espace Nicollier pour son spectacle intitulé « Ragnocque ». Avec « Ragnock », nous allons probablement partir nous balader chez les Vikings.

Le 24 juin, je vous annonce également un vernissage qui me tient particulièrement à cœur. Celui-ci n'aura pas lieu à la Galerie du Pressoir, mais au Café vaudois. Nous y présenterons l'exposition de Constantin Mitenev, qui vit actuellement à l'EVAM. Figure reconnue de l'underground soviétique et russe, il est plasticien, cinéaste et street artiste et est aujourd'hui requérant d'asile en Suisse.

Il présente au Café vaudois une exposition de peintures dans laquelle il revisite les codes du street art à travers une lecture ironique et sensible du quotidien, entre réalité et symbole. L'exposition se tiendra du 24 juin au 15 septembre.

Toujours le 24 juin, après ce vernissage, nous vous invitons à revenir dans cette salle pour le concert annuel de la Bavaria.

Enfin, le dimanche 28 juin à 19 h 30, un spectacle sera proposé sur la place François-Silvant. Cette année, ce n'est pas le TKM – Théâtre Kléber-Méleau qui sera présent, mais c'est sur ses conseils que nous accueillerons dans l'Ouest lausannois le « collectif Bâclé, » pour un spectacle intitulé « On ne badine pas avec l'amour dans la rue ».

13. Divers

Mme la Présidente

Nous passons aux Divers.

Quelqu'un souhaite-t-il prendre la parole ?

M. le Conseiller Sebastian Süess

Madame la Présidente, Chères et chers collègues,

Je souhaite brièvement prendre la parole pour vous faire part d'un malaise, partagé par certains membres du groupe PSIG, concernant la tenue de notre dernière séance. Une séance que l'on pourrait qualifier de... « sportive », voire de mémorable.

Entre la technicité des préavis, la complexité des amendements et un nombre important d'interventions, la gestion de notre séance a parfois manqué de fluidité. Dans le feu de l'action, certains d'entre nous ont voulu aider en intervenant sans demander la parole.

Si la volonté de bien faire peut-être saluée, rappelons-nous que pour que nos débats restent lisibles, le respect de la distribution de la parole est crucial.

Cet épisode doit nous rappeler la nature même de notre engagement au sein des institutions communales. Notre Conseil communal est l'organe délibérant, et notre rôle est notamment d'analyser, de contester ou encore de proposer.

Dans ce sens, soyons attentifs à nos réactions. Lorsqu'une collègue exerce son droit d'initiative et dépose une ou plusieurs propositions, elle fait vivre notre démocratie. Nous sommes toutes et tous valablement élu·es, avec la même légitimité. Même lorsque la fatigue se fait sentir et que l'heure avance, nous nous devons d'accueillir les interventions

de chacun et de chacune avec écoute et respect. Je vous souhaite à toutes et à tous que nous puissions garder cela en tête tout au long de la prochaine législature et celles à venir.

C'est l'occasion de me tourner vers celles et ceux qui s'apprêtent à quitter notre Conseil communal. Je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre engagement, le travail dans les commissions, dans vos groupes respectifs ou ici au micro devant l'assemblée. Merci pour l'énergie et le temps que vous avez consacrés à nos institutions et à notre commune, vous avez été un pilier de notre démocratie. Je vous souhaite donc une bonne retraite politique et espère que vous continuez à vous intéresser à la chose publique et aux projets ecublans.

Et à nous qui restons membres de cette assemblée: continuons à débattre avec passion et respect mutuel.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite un bel été.

M. le Conseiller Charles Koller

En lisant le passage du rapport de gestion de la Municipalité consacré à la promotion économique, je l'ai rapproché d'un événement auquel j'ai participé à Gland. Il s'agit de matinées destinées à réunir les acteurs économiques autour de sujets qui les concernent tous : c'est la Gland Académie.

La Gland Académie est un programme de la Ville de Gland qui propose aux acteurs économiques locaux une série de conférences, formations et événements pour partager des connaissances, renforcer les liens entre entreprises et population, et les accompagner face à leurs défis communs (digitalisation, durabilité, cadre légal, etc.).

Afin de dynamiser la promotion économique de notre Commune, je souhaite déposer le vœu suivant :

Que la Municipalité s'inspire du modèle de Gland et mette sur pied une « Ecublens Académie », selon les modalités qu'elle jugera pertinentes.

⇒ Annexe 2

Mme la Conseillère Frédérique Landry Reeb

Alors que la population d'Ecublens m'a élue à la Municipalité pour la prochaine législature, je souhaitais adresser mes chaleureuses félicitations aux 75 conseillères et conseillers communaux élus ou réélus pour la législature 2026–2031. Je leur souhaite plein succès ainsi que beaucoup de satisfaction dans l'exercice de leur mandat.

À vous, collègues du Conseil communal, je souhaite également adresser aujourd'hui mes remerciements, ainsi qu'aux membres des commissions auxquelles j'ai eu le plaisir de participer, pour votre engagement et votre écoute. La confrontation des idées est essentielle pour faire progresser durablement notre société.

Mes remerciements vont également aux membres de la Municipalité actuelle pour leur action concertée. À celles et ceux qui poursuivront leur mandat, ainsi qu'à toi, chère Daniela, également élue à la Municipalité, j'adresse mes vives félicitations.

Je quitte ce Conseil avec émotion, enrichie par des échanges instructifs et souvent constructifs.

À titre personnel, je reste très attachée à la promotion de la santé et à la prévention tout au long de la vie, ainsi qu'à la durabilité dans ses dimensions environnementale, sociale et économique.

Dans mes nouvelles fonctions, il me tiendra particulièrement à cœur de maintenir une qualité de vie élevée à Ecublens et de répondre aux besoins de la population. Mon dicastère, englobant les activités sociales, les aînés, la petite enfance et le logement, me permettra certainement de rester fidèle à ces valeurs.

Ma porte reste ouverte au dialogue. Chacune et chacun est bienvenu pour échanger et partager ses points de vue avec moi.

Enfin, je tiens à exprimer ma reconnaissance à mes parents, à mes frères, à mon mari Mathieu ainsi qu'à nos trois filles, Delphine, Julie et Alexia, qui font de moi la personne que je suis aujourd'hui.

Je me réjouis de rejoindre la Municipalité d'Ecublens et je vous souhaite à toutes et à tous le meilleur pour l'avenir.

M. le Conseiller Lorik Hyseni

Madame la Présidente,

Monsieur le Syndic et mesdames et messieurs les Municipaux,

Chères et Chers collègues,

Madame la Présidente, permettez-moi quelques mots avant la clôture de ce dernier Conseil communal de la législature 2021-2026, et plus particulièrement à l'attention des personnes qui achèveront aujourd'hui leur dernier mandat au sein de ce Conseil communal.

Je pense ici particulièrement aux membres du PSIG du Conseil communal, que je souhaite chaleureusement remercier pour toutes ces années d'engagement, et ce depuis déjà l'époque où j'étais l'élève de notre Syndic pour certaines et certains d'entre eux.

Inès, Géraldine, Christine, Maya, Ophély, Jean-Paul et Daniel Gonzalez : mercis. Mercis avec un « s ». Chacune et chacun d'entre vous est une personne que j'ai beaucoup appréciée côtoyer, par son esprit critique, son sens de la remise en question, son engagement, ainsi que par la diversité de ses opinions et de ses expertises. Mercis.

Je souhaite également avoir quelques mots pour les autres Conseillères et Conseillers qui terminent aujourd'hui leur dernier mandat. Certains d'entre vous ont pris la parole ici, parfois contre mes propositions ; je le regrette... et sûrement vous aussi aujourd'hui.

Malgré cela, je tiens à vous remercier, car nos désaccords ont nourri mon esprit critique et contribué à forger mes convictions. Cependant, je vous rassure : ce n'est pas un coming out de droite ! Et cette fois-ci, je vous dis merci, mais sans le « s ».

Hormis le Conseil communal, je souhaite remercier deux personnes qui ont consacré une grande partie de leur vie à notre commune au niveau de la Municipalité : Madame Manzini et Monsieur Radice. Un grand merci à vous, et le merci avec beaucoup de « i » à la fin cette fois.

La commune perd deux Municipaux compétents, engagés et à l'écoute. Ce sont des qualités que vous partagez tous les deux et que j'ai particulièrement appréciées, tant au sein du Conseil communal qu'à l'extérieur.

J'ajouterais aussi un grand merci à Madame la Présidente pour la sortie annuelle du Conseil qui a été apprécié, vous en savez tous les mots que je pense.

Chères et chers collègues, cette législature arrive à son terme et un nouveau chapitre s'ouvre. Il s'ouvre avec des dynamiques politiques bien différentes de celles que nous avons connues jusqu'ici.

C'est pourquoi je formule le vœu informel pour les futurs élus : que nous continuions à nous écouter, que nos débats se concentrent sur nos désaccords de fond et que nous évitions à tout prix les situations que nous avons pu observer dans certaines communes voisines.

Je vous remercie.

M. le Syndic Christian Maeder

Si je prends la parole au point des divers de notre séance du Conseil communal, c'est parce que cette dernière est bel et bien la dernière de l'actuelle législature.

Je souhaite donc adresser un clin d'œil à mes collègues Pascale Manzini et Jean-Louis Radice, qui ont choisi de mettre un terme à leur engagement au sein de la Municipalité après, respectivement, 21 et 8 ans de présence active à l'Exécutif d'Ecublens.

Leur parcours, également marqué par un engagement au Grand Conseil vaudois, de 2007 à 2017 pour Pascale Manzini et de 2017 à ce jour pour Jean-Louis Radice, force le respect.

Conseillère communale depuis 1994, puis municipale à partir de 2005, Pascale Manzini a dirigé deux dicastères couvrant notamment les politiques publiques sociales et scolaires, l'accueil de jour des enfants, les aînés et le logement.

Pascale a toujours mis ses compétences professionnelles au service du bien commun. Elle préside encore l'Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL) ainsi que le réseau d'accueil de jour AJESOL. Depuis 2021, elle assume également la présidence de l'Établissement intercommunal pour l'accueil parascolaire primaire (EIAP), ainsi que celle du Conseil d'établissement d'Ecublens depuis sa création en 2011 et, enfin, celle de l'Entente intercommunale du Chalet des Alouettes depuis 2007.

Elle a été à l'origine du développement de nombreux projets utiles à notre population. Je n'en citerai que quelques-uns : la création et le développement du réseau AJESOL pour répondre à la demande croissante de places d'accueil pour les enfants ; l'initiative « 4C solidaire », destinée à renforcer les liens sociaux et la participation de nos aînés à la vie de la Commune, qui a abouti à la création de l'Association 55+ ; l'obtention du label « Commune en santé » ; la création de la ludothèque, devenue communale, ainsi que celle de notre journal communal.

Jean-Louis Radice est également un ténor de la politique communale et cantonale. Engagé pour Ecublens depuis plus de 40 ans, il entre au Conseil communal en 1982. Il en devient Président en 1995 et rejoint la Municipalité en avril 2018, après avoir été élu député au Grand Conseil vaudois pour une première législature en 2017.

Il connaît donc parfaitement les rouages des institutions administratives et politiques, tant à l'échelon communal que cantonal. Son engagement politique lui a permis de défendre et de mener à bien plusieurs projets d'importance, parmi lesquels la modification du règlement sur le plan général d'affectation et la police des constructions, la révision du plan général d'affectation, encore en cours, ainsi que différents plans d'affectation, notamment ceux du Pontet-Sorge, d'En Mapraz et de Vallaire.

On peut également citer les réaménagements routiers nécessaires au passage des bus articulés sur la ligne 33 des TL, la création de cheminements de mobilité douce et, plus récemment, dans le cadre du développement du secteur du Pontet, l'organisation d'un concours de projets.

Au nom de la Municipalité, je remercie chaleureusement Pascale et Jean-Louis pour leur travail et leur dévouement sans faille. Je leur souhaite de profiter pleinement de cette nouvelle étape de leur vie et de pouvoir réaliser tout ce qu'ils n'ont pas pu entreprendre ces dernières années, faute de temps.

Je tiens également à remercier celles et ceux qui terminent ce soir leur engagement au sein du Conseil communal, par choix ou, hélas, par obligation. Je tiens à vous assurer que votre engagement a été essentiel et déterminant pour l'exercice de nos droits démocratiques.

Merci également aux élus qui entameront un nouveau mandat. Je vous dis d'ailleurs déjà : à la semaine prochaine !

En signe de reconnaissance envers toutes et tous, la Municipalité a le plaisir de vous offrir un pot vaudois de Chasselas, financé par nos habitants, que vous pourrez emporter à la sortie de cette salle. Certains l'ont d'ailleurs déjà embarqué en entrant !

Je souhaite d'ores et déjà de bonnes vacances à celles et ceux que je ne reverrai pas la semaine prochaine.

Merci encore et bonne suite de soirée.

Mme la Municipale Pascale Manzini

Je souhaitais remercier le Conseil communal pour la confiance que vous m'avez accordée tout au long de ces années et pour tous les projets que nous avons pu mener. Bien entendu, ces projets sont toujours portés collectivement avec la Municipalité, mais je tiens vraiment à vous remercier du fond du cœur d'avoir toujours eu confiance en moi.

Je souhaite également rappeler notre rôle en tant qu'Exécutif : le respect des lois et des règlements, le respect du budget, mais aussi le respect de notre personnel. Sans lui, nous ne sommes rien.

Je tiens d'ailleurs à remercier l'ensemble du personnel communal pour son travail tout au long de l'année au service des habitants, mais également des municipaux, qui peuvent compter sur lui pour maintenir le navire à flot. Je le rappelle : les politiques passent et l'administration reste. Elle doit être solide, fiable et respectée. La Municipalité est un employeur qui assume de nombreuses responsabilités.

Je remercie d'ailleurs la CoGes pour les deux vœux formulés en faveur du personnel.

Je me suis rendue tout à l'heure à la fête de l'APEMS Croset. La chaleur qu'il fait actuellement dans les structures d'accueil est dramatique. Nous parlons de plan canicule pour les aînés, et nous en avons mis un sur pied qui fonctionne bien. Mais il existe également un plan canicule pour les jeunes enfants et nous nous trouvons actuellement dans des situations difficiles. Nous devons véritablement faire quelque chose pour y remédier.

Les temps changent et les températures augmentent. D'autant plus que l'APEMS Croset-Parc accueillera également des enfants durant les vacances scolaires. Elle a donc réellement besoin d'être beaucoup mieux ventilée, car la situation actuelle engendre de la souffrance tant pour le personnel que pour les personnes qui fréquentent ces lieux.

Enfin, je remercie mes collègues pour toutes ces années passées ensemble, dans un climat de confiance, de respect et de convivialité. Je leur souhaite encore beaucoup de plaisir dans l'exercice de leurs fonctions.

Et à bientôt de l'autre côté de la salle.

14. Discours de Mme la Présidente

Mme la Présidente

Monsieur le Syndic, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux, Mesdames et Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que je prends la parole en cette fin de législature.

Le lundi 28 juin 2021, nous prêtons serment. Cinq années se sont écoulées. C'était au Croset, dans une salle que l'on nous avait annoncée immense... mais qui était finalement plutôt moyenne ! C'était une autre époque. Cela semble loin et pourtant, ce n'était qu'il y a cinq ans.

À cette époque, je n'imaginais pas terminer cette législature sur le perchoir. Je tiens à remercier José Birbaum, qui m'a fait confiance et m'a proposé une place au sein du Bureau. Merci beaucoup, José, car cela a été une très belle opportunité. Je ne l'ai regrettée à aucun moment et j'y ai pris énormément de plaisir. J'y reviendrai plus tard.

Que retenir de cette législature ? Parmi les dossiers marquants figurent notamment l'acceptation du Plan climat à travers le préavis 2023/01 ; le préavis 2023/09, le plus important financièrement, portant sur la surélévation du collège du Pontet et l'assainissement du bâtiment ; ainsi que l'aide apportée au Tennis Club d'Ecublens dans le cadre du préavis 2024/10.

Plusieurs nouveaux plans d'affectation ont également été adoptés : En Mapraz Sud en 2022, En Vallaire en 2024, puis Croset en 2026. Lundi prochain, 22 juin, nous connaissons également les résultats du concours pour le développement du site du Pontet.

J'ai certainement oublié des éléments. Il est difficile de résumer en quelques phrases tout ce qui s'est passé durant ces cinq années.

Certaines et certains d'entre vous ont décidé de ne pas se représenter au Conseil communal ou n'ont pas été réélus. Je tiens à vous remercier sincèrement pour votre engagement.

Je souhaite également saluer les conseillères et conseillers qui ont accompli trois législatures ou davantage et qui ne seront pas présents jeudi lors de l'assermentation. Je vous prie de vous lever. Je vais vous citer par ordre alphabétique : Géraldine Binggeli, trois législatures ; José Birbaum, quatre législatures – et peut-être même davantage, car nous ne sommes pas tout à fait d'accord sur le décompte ! ; Inès Bortis Bagnoud, trois législatures ; Eric Darbeley, trois législatures ; et Jean-Paul Dudt, trois législatures.

Merci à chacune et chacun d'entre vous.

Je ne cite pas tout le monde, car il y en a d'autres. Vous aurez toutefois l'agréable surprise de recevoir, avec le versement de vos jetons de présence, une prime de 200 francs par législature.

Mme Passaro et moi-même, étant nouvelles dans nos fonctions, avons effectué des recherches concernant ces primes. Toutes les conseillères communales et tous les conseillers communaux sortants ou non réélus ayant siégé au minimum deux ans au cours d'une législature y auront droit. Un décompte a été préparé avec soin par notre Secrétaire.

Au départ, nous n'étions pas tout à fait certaines de la manière de procéder, mais nous avons souhaité faire les choses dans les règles et conformément à ce qui avait été décidé par les Bureaux précédents. Je remercie d'ailleurs le conseiller Gérald Lagrive, qui m'a fourni quelques indices, ainsi que Mme Junod Napolitano pour leur aide dans la recherche de ces informations.

La veuve de M. José San Vicente bénéficiera également de cette prime et j'y veillerai personnellement.

Je remercie également Mme Mayor pour la préparation des certificats de fin de législature destinés aux conseillères et conseillers communaux. Je vais maintenant procéder à leur remise.

[Distribution des certificats.]

Je reviens à cette année de présidence, qui fut riche et qui restera pour moi une expérience magnifique et très enrichissante.

J'ai beaucoup apprécié le soutien de notre Préfet, toujours disponible en cas de question. C'est parfois très utile, notamment au vu de la complexité de certains sujets.

Cette année, le Bureau aura été particulièrement féminin, avec une Présidente et deux Vice-présidentes, sans oublier nos scrutatrices Carla, Jade et Stéphanie. Mais il y avait aussi notre homme, Claudio, que je ne voudrais surtout pas oublier !

Je profite également de l'occasion pour souhaiter une très belle présidence à Mme Valérie Bernier, même si son élection n'a pas encore eu lieu. Je suis certaine que sa nomination lors de l'assermentation ne devrait pas poser de difficulté.

Je n'ai eu qu'un seul regret cette année : ne pas avoir pu participer au dépouillement des élections communales. Toutefois, au vu des résultats, ce regret s'est quelque peu atténué ! Je me réjouis de passer de l'autre côté dès l'année prochaine, au mois de septembre. Je remercie Mme Pichon de m'avoir remplacée à cette occasion.

Le Bureau ne serait pas le même sans ses secrétaires.

Je tiens tout d'abord à remercier Mme Fiona Calame pour sa parfaite maîtrise des « zapettes ». Ce soir, cela a été un peu plus compliqué, mais elle n'a pas stressé et elle y est arrivée : mettons cela sur le compte de la chaleur ! Je peux vous garantir qu'elle connaît mieux le système que les employés du logiciel eux-mêmes. C'est elle qui leur donne des conseils ! Ses présentations PowerPoint ont toujours été impeccables et préparées avec beaucoup d'attention. Merci, Fiona. J'ai une petite attention pour toi.

Et que dire de notre Secrétaire du Conseil, Mme Passaro ? Cette année a été un véritable travail d'équipe. Comme nous l'avons souvent dit, nous sommes une équipe et nous nous entraïdons.

Sans son aide, ses fils rouges et ses précieux conseils, cette année présidentielle n'aurait pas été la même. Merci pour ta bonne humeur et ton soutien, mais également pour avoir géré le dépouillement des élections de manière très professionnelle, y compris lors du tirage au sort. Elle aura vraiment tout eu !

Et notre phrase de la législature restera : « On n'est pas aidées ! »

Pour tout cela, je te dis merci. Nous avons d'ailleurs prévu une soirée autour d'un Spritz pour nous remémorer tous ces bons moments.

Merci aussi parce que tu es devenue une véritable amie. Cette année aura été très spéciale pour nous deux.

Il est maintenant temps de passer à la partie récréative prévue pour cette fin de séance.

Je vous rappelle que l'apéritif, offert par la Municipalité et ses concitoyens, aura lieu à la salle des Combles.

L'ordre du jour étant épuisé, je clos maintenant la séance en vous remerciant de votre participation.

Et il me reste à vous souhaiter un tout bel été.

Il est 20h51.

La Présidente

Daniela Miéville



La Secrétaire

Silvana Passaro

Annexes :

1. Vœu déposé par M. le Conseiller Serge Nicod « Nouveau plan comptable de la Ville »
2. Vœu déposé par M. le Conseiller Charles Koller « Ecublens Académie »



Conseil communal
Ecublens VD

Ecublens VD, le 17.06.2026

Type : ☐ Postulat ☐ Motion ☐ Amendement

☒ Autre (préciser) : Vœu

NOUVEAU PLAN COMPTABLE DE LA VILLE

A compter de l'exercice 2027, notre Ville changera de plan comptable et passera à MCH2. Ce passage correspondra également au premier budget communal étudié par un Conseil communal renouvelé dans le cadre de la législature 2026 - 2031. Pour ces deux raisons, il me semble pertinent qu'une séance d'information soit prévue à l'intention du Conseil communal. Elle permettra notamment aux nouvelles et nouveaux Conseillères et Conseillers de mieux appréhender les finances communales et le futur budget qui leur sera présenté cet automne.

J'émet ainsi le vœu que la Municipalité organise, à l'intention du Conseil communal, une présentation de la structure comptable communale en vue de l'étude du budget 2027. Dans l'idéal, je propose également que cette présentation soit planifiée à une date qui lui soit spécialement dédiée et non pas en préambule d'une séance ordinaire du Conseil communal, ceci afin de ne pas charger la soirée et donner suffisamment de temps pour les éventuels échanges.

CONCLUSIONS

Nom, prénom : Nicod Serge

Signature :



**Conseil communal
Ecublens VD**

Ecublens VD, le 19.06.2026

Type :	☐ Postulat	☐ Motion	☐ Amendement
☒ Autre (préciser) : Voeu			
Madame et Messieurs, En lisant le passage du rapport de gestion de la Municipalité consacré à la promotion économique, je l'ai rapproché d'un événement auquel j'ai participé à Gland. Il s'agit de matinées destinées à réunir les acteurs économiques autour de sujets qui les concernent tous : c'est la Gland Académie. La Gland Académie est un programme de la Ville de Gland qui propose aux acteurs économiques locaux une série de conférences, formations et événements pour partager des connaissances, renforcer les liens entre entreprises et population, et les accompagner face à leurs défis communs (digitalisation, durabilité, cadre légal, etc.). Afin de dynamiser la promotion économique de notre Commune, je souhaite déposer le vœu suivant : Que la Municipalité s'inspire du modèle de Gland et mette sur pied une « Écublens Académie », selon les modalités qu'elle jugera pertinentes. Pour les vert·e·s d'Écublens  Charles Koller			
Nom, prénom : Koller Charles Signature :			